CL. 24

Sujet : Observations sur le PLU 2021 de Loctudy
De : jmstephan
Date : 22/10/2021 à 13:05
Pour : plu@loctudy.fr

Au Commissaire enquêteur M. Jean-Jacques LE GOFF

Bonjour

Voici quelques remarques sur le projet de PLU soumis à l'enquête publique :

- Définition des zones N :

La définition des zones N (dont la zone Ni) s'appuie sur articles R123-8 et suivants *abrogés depuis 2015*. La définition est donc à revoir.

- Kerazan, fiche projet "113_fiche projet_Zone N" et règlement graphique

Il y a une discordance entre le périmètre du secteur de Kérazan dans la fiche projet et les bâtiments étoilés du règlement graphique. En effet, les 2 bâtiments étoilés au nord ne sont pas inclus dans le secteur défini dans la fiche projet.

Les règles devant être appliquées sur le secteur sont en contradiction avec les directives du legs Astor à l'Institut de France qui spécifie que le domaine de Kérazan et les fermes associées doivent rester en l'état (pas de transformation, pas d'évolution des bâtiments ...).

Le nombre, la concentration et le type de bâtiments étoilés sont contraires aux règles départementales concernant les bâtiments étoilés. On trouve parmi ceux-ci des bâtiments trop petits, des bâtiments sans intérêt architectural ou sans chemin d'accès par exemple.

- Zone de loisir 1AUt à Larvor

Cette zone, selon le PADD, est destinée au transfert des "habitations mobiles" de la zone naturelle de Kerdour. Or quelles peuvent être les contraintes pour obliger les propriétaires de Kerdour à migrer vers cette zone 1AUt ? De plus, cette zone 1AUt pourrait devenir, selon la presse, une zone d'habitations "fixes" consistant en de petits chalets en bois, contrairement au PADD.

- Zone U de la dune d'Ezer

Les 3 terrains cadastraux de la dune d'Ezer proches de la pointe de Kerafédé sont urbanisables. Il n'y aura donc plus dans cette zone de haut de plage libre pour la nature (oiseaux) et de plus pas de chemin littoral. Pour rappel, la dernière construction admise sur

CL. 24

cette zone a été très mal perçue.

M Jean Michel Stéphan

4 rue Louis Hémon 29000 Quimper

[illegible]